



# Rapport annuel d'activités 2016



[www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)







Rapport annuel d'activités  
2016



# Table des matières

<b>6</b>	<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b>
<b>7</b>	<b>QU'EST-CE IPAR ?</b>
<b>9</b>	<b>MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF</b>
<b>11</b>	<b>ETUDES ET RECHERCHES</b>
11	a. Changements climatiques et performances de l'agriculture
13	b. Foncier et gestion des ressources naturelles
15	c. Analyse des politiques publiques
16	d. Objectifs de Développement Durable (ODD)
17	Un Chercheur visiteur à l'IPAR
<b>19</b>	<b>RENFORCEMENT DE CAPACITES</b>
19	a. Renforcement de capacités des décideurs politiques
20	b. Renforcement de capacités des partenaires, notamment les élus
21	c. Renforcement de capacités des chercheurs de l'IPAR
22	Le Programme d'accompagnement des doctorants et stagiaires
<b>25</b>	<b>DIALOGUE POLITIQUE</b>
25	a. Fenêtres sur l'agriculture
26	b. Analyse des politiques publiques
29	c. Gestion du foncier et des ressources naturelles
29	d. Objectifs de développement durable
31	IPAR participe à la COP 22 !
<b>32</b>	<b>TIMELINE DES EVENEMENTS CLEFS DE L'IPAR EN 2016</b>
<b>34</b>	<b>CARTOGRAPHIE DES ACTIVITES DE L'IPAR AU NIVEAU INTERNATIONAL EN 2016</b>
<b>36</b>	<b>COMMUNICATION</b>
<b>37</b>	<b>PUBLICATIONS 2016</b>
<b>38</b>	<b>FINANCES &amp; PERFORMANCES ORGANISATIONNELLES</b>
38	a. L'année en chiffres
39	b. Partenariats financiers
40	c. Performances organisationnelles
<b>41</b>	<b>LES ORGANES DE L'IPAR</b>

# Sigles et abréviations

<b>CICODEV</b>	Institut panafricain de recherche, de formation et d'action pour la Citoyenneté, la Consommation et le Développement en Afrique
<b>AgMIP</b>	The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project
<b>ANACIM</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
<b>ANSTS</b>	Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BAME</b>	Bureau d'analyses macro-économiques
<b>CABRI</b>	The Collaborative Africa Budget Reform Initiative
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
<b>CEDRES</b>	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches économiques et sociales
<b>CERCAP</b>	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer
<b>CIWARA</b>	Climate change Impacts on West African agriculture
<b>CNCR</b>	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
<b>CNRF</b>	Commission Nationale de Réforme Foncière
<b>CRAFS</b>	Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal
<b>CRDI</b>	Centre de recherche pour le Développement International
<b>DDC</b>	Direction du Développement et de la Coopération
<b>DFID</b>	Department for International Development
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization of the United Nations
<b>FED</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FIDA</b>	Fonds International pour le Développement Agricole
<b>FONGS</b>	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
<b>IED</b>	Innovation Environment Développement
<b>ILC</b>	International Land coalition
<b>IRAM</b>	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
<b>ISRA</b>	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OMVS</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDIDAS</b>	Projet pour le Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PREPP</b>	Programme Régional d'Éducation/formation des Populations Pastorales
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>WAAPP</b>	West Africa Agricultural Productivity Program

# Qu'est-ce l'IPAR ?

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

## NOTRE VISION

Etre une institution d'analyse stratégique et prospective forte, capable d'influencer, aux niveaux national et sous-régional, les politiques publiques dans le secteur agricole et rural, ainsi que les processus de transformations économiques et sociales.

## NOTRE MISSION

Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

## NOS VALEURS

Nos membres adhèrent aux valeurs d'engagement dans l'accomplissement de notre mission. Notre organisation souscrit également aux principes d'objectivité, de transparence, de responsabilité et d'équité dans le comportement quotidien des membres.

- **Engagement** : dans leur conduite quotidienne, les membres de l'IPAR inscrivent leurs actions dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.
- **Objectivité** : nos activités sont adossées sur des valeurs d'impartialité et de probité de nos chercheurs et d'intégrité de nos démarches.
- **Transparence** : nos rapports avec les

partenaires et les décideurs doivent reposer sur la transparence. Nous voulons construire et entretenir une relation de confiance avec toutes les parties prenantes à nos actions. Nous sommes responsables des contenus que nous produisons.

- **Responsabilité** : nos activités de recherche et de mise en débat peuvent avoir des effets sur la société. Nous devons en assumer les conséquences éventuelles. C'est pourquoi, nous inscrivons nos interventions sur des principes de mesure et d'imputabilité. La solidité du sentiment d'appartenance à notre organisation, la solidarité entre les membres et la confiance mutuelle garantissent l'atteinte des niveaux de responsabilité individuelle désirés.
- **Équité** : nous nous abstenons de toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, politique ou confessionnelle. Nous nous assurons de prendre des décisions qui soient respectueuses des personnes et des droits individuels.

## ACTIVITÉS

Les activités de l'IPAR sont centrées sur des thématiques d'intervention au cœur des enjeux de développement économique et social : la démographie, l'emploi et les migrations, les politiques publiques, les performances de l'agriculture, le foncier et la gestion des ressources naturelles, les changements climatiques et les ODD.



IPAR bénéficie des appuis  
institutionnels du CRDI  
et de la Délégation de l'UE au Sénégal  
(Numéro : FED/2014/348-241)  
pour contribuer à l'atteinte des objectifs  
assignés à son plan stratégique quinquennal.  
Que nos partenaires techniques  
(gouvernement et acteurs non étatiques)  
et financiers en soient remerciés !



# Mot du Directeur Exécutif



L'année 2016 constitue un tournant décisif dans la vie institutionnelle de l'IPAR. En effet, il s'agit d'une année de transition avec l'achèvement du premier plan stratégique (2010-2015) et le démarrage du second couvrant la période 2017-2021.

Sur le plan international, la préparation et la tenue de la COP 22 ont constitué des moments mobilisateurs de la communauté internationale autour de la problématique clef que constitue le changement climatique et ses répercussions et implications. Les dirigeants ont, à l'unisson, clamer l'impérieuse nécessité d'une gestion responsable et prospective des ressources naturelles qui relèvent des biens communs à l'humanité entière. L'arrivée à la maison blanche d'un climato-sceptique tempère les ardeurs, même des plus optimistes, par rapport à leur engagement et risque de compromettre l'élan enthousiaste et

l'espoir suscités lors de la COP 21 de Paris. En prenant part, à cette importante rencontre, l'IPAR a confirmé son engagement pour le développement international et, aux côtés de l'Etat du Sénégal, a participé au partage d'expérience entre le Sénégal et le reste du monde.

Sur le plan sous-régional, l'ouverture d'un bureau à Niamey (IPAR-Niger), avec le soutien de la Coopération Suisse (DDC) dans le cadre du Programme d'Appui aux Organisations Paysannes (PAOP) (2017-2020), confirme la volonté des membres de l'IPAR d'élargir leur présence au reste de l'Afrique de l'Ouest. Le renforcement du partenariat constitue un axe à poursuivre avec les gouvernements du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée - ainsi qu'avec les sociétés civiles de ces pays (CNOP, GNAP/ROSA, CNCR/CONGAD etc.) - et le nouveau Think Tank guinéen IPED. Le partenariat avec la FAO en 2016, dans le cadre de la dissémination des Directives volontaires dans l'espace de l'OMVS, est également à saluer.

Au niveau national, la phase d'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) a connu une accélération avec la mobilisation de tous les acteurs étatiques et de la société civile sur la nécessité d'une mise en œuvre réussie de ce nouvel engagement international dont la « faim Zero » (ODD-2) à l'horizon de 2030. IPAR a joué sa partition dans ce processus, par l'accompagnement de ses partenaires du gouvernement du Sénégal (Primature, DGPPE, ANSD, CNDT), de la société civile (CONGAD, CNCR) et des partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO).

Sur le plan interne, le conseil d'administration a poursuivi avec succès le pilotage des processus en cours : élaboration du plan stratégique et du plan de mobilisation des ressources, construction d'un siège fonctionnel à Diamniadio, ainsi que l'organisation du colloque-hommage à Jacques Faye, en fin 2017.

Je voudrais, pour terminer, rendre un vibrant hommage aux partenaires qui ont cru en nous en nous octroyant des appuis institutionnels ; il s'agit du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et l'Union Européenne (UE). Ces subventions ont largement contribué à l'atteinte des objectifs fixés par le conseil d'administration de 2010 à 2015, et cela, conformément à nos missions de recherche devant éclairer les décisions politiques, de renforcement de capacités et de dialogue politique entre les parties prenantes du développement de la Sous-région. Une attention particulière sera davantage accordée, durant l'année 2017, au secteur privé et aux élus locaux qui constituent des acteurs clés dans le processus de transformation structurelle de nos économies.



# Etudes et recherches

**L'IPAR travaille sur cinq thématiques de recherche : i) démographie emploi des jeunes et migration ; ii) changement climatique et performance de l'agriculture ; iii) foncier et gestion des ressources naturelles ; iv) analyse des politiques publiques ; v) Objectifs de Développement Durable (ODD). En 2016, la recherche a mis l'accent sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture, le foncier, l'analyse des politiques publiques et les Objectifs de Développement Durable.**

## a. Changement climatique et performances de l'agriculture

### Evaluation intégrée de l'impact du changement climatique sur l'agriculture

**AgMIP** (Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project) est un projet de recherche pluridisciplinaire d'envergure mondiale piloté par des chercheurs américains spécialistes du climat, de la modélisation des cultures et de la modélisation économique. Financé par le DFID en Afrique subsaharienne, le projet concerne quatre équipes de recherche dont une en Afrique de l'Ouest pour laquelle l'IPAR coordonne le volet économique.

Sur la base des projections climatiques du milieu de ce siècle (2040-2069), les recherches en Afrique de l'ouest, visent à conduire dans les cinq pays ciblés (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal) une évaluation intégrée de l'impact du changement climatique sur l'agriculture.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'IPAR a initié une étude dans la zone de Nioro du Rip<sup>2</sup> qui vise à répondre à trois questions de recherche : (i) la sensibilité des systèmes actuels de production agricole au changement climatique ; (ii) l'impact du changement climatique sur les systèmes de production futurs ; et (iii) les bénéfices des adaptations aux changements climatiques.

Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet sont en cours de traitement et feront l'objet de publications scientifiques (ouvrage scientifique) au courant de l'année 2017.



▶ A Djinder, visite de terrain des chercheurs dans le cadre du projet AgMIP

### Recensement et analyse des transformations structurelles des exploitations agricoles

L'initiative **WAW** (World Agriculture Watch project), hébergée par la FAO vise à documenter les transformations structurelles des exploitations agricoles, en ayant comme perspective la construction d'observatoires nationaux permettant d'informer le dialogue politique et de raisonner le conseil agricole. WAW vise ainsi à mieux prendre en compte la diversité des types d'agricultures et les transformations à l'œuvre à différentes échelles, territoriale, nationale et internationale.

Le Secrétariat de WAW, à la demande des gouvernements de la Tunisie et du Sénégal, a développé un Projet de Coopération Technique (TCP) interrégional prenant en compte la demande des ministres en charge de l'agriculture dans ces deux pays.

Dans ce contexte, 6 pays ont été choisis pour la mise en œuvre du dispositif : Madagascar, Niger, Salvador, Sénégal, Tunisie et Vietnam. Il s'agit de renforcer les capacités des pays à documenter la diversité et les transformations de leurs différents types d'exploitations agricoles, pour mieux informer le dialogue politique et améliorer le conseil agricole et rural.

<sup>2</sup> Un département de la région de Kaolack située au centre-ouest du Sénégal et à cheval sur les zones sahélienne Sud et soudanienne Nord du pays



► Enquête test au village de Boutoute pour la typologie des exploitations

L'IPAR contribue principalement à la production d'un « Cadre méthodologique spécifique à la mise en place d'un observatoire national basé notamment sur une typologie des exploitations agricoles ». Bien que le projet soit sous la responsabilité de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA), qui en est le coordinateur national, le secrétariat technique est assuré par l'IPAR, avec comme mandat particulier la mise en place et le fonctionnement d'une plateforme multi-acteurs associant les principaux partenaires identifiés.

### Appui à la mise en œuvre de politiques durables dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Biovision (BV), en collaboration avec le Millenium Institute (MI), a développé le projet **Changement de Cap dans l'Agriculture pour le bien-être de tous (CCGA)** dont une des composantes comprend l'appui au développement de politiques durables dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Ce projet est soutenu par la DDC (Coopération Suisse) et le FIDA.

Afin de faciliter la coordination et la mise en œuvre du projet sur le terrain et dans une logique de durabilité, BV et MI ont établi un partenariat avec l'IPAR qui s'attache particulièrement à mettre en œuvre les tâches et activités suivantes :

- Poursuivre l'appui à la mise en œuvre effective du cours "Dynamiques des Systèmes et T-21" à l'ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique) qui a les objectifs suivants :
  - former une masse critique de professionnels experts en dynamique des systèmes, capables

d'analyser les défis du développement et de formuler des politiques intégrées, axées sur le long terme et soutenant le développement durable ;

- proposer à la sous-région et aux pays francophones, un accès facilité à la formation notamment à travers des coûts moins importants et dans une langue mieux maîtrisée par les apprenants, le français.

Appuyer la vulgarisation et l'utilisation du modèle T-21 comme outil de planification des politiques avec les objectifs suivants :

- augmenter le nombre d'acteurs utilisant l'interface utilisateurs du modèle dans les ministères impliqués dans les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté et ainsi d'augmenter la demande pour de nouvelles analyses des politiques ;
- appuyer le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des universités, des partenaires techniques et financiers... dans l'utilisation de l'interface utilisateurs du modèle, dans le but de renforcer le dialogue politique ;
- renforcer les capacités du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) sous plusieurs aspects : coordination des analyses sur les politiques, actualisation du modèle en collaboration avec MI, formation des unités de planification des ministères sectoriels.

### Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables

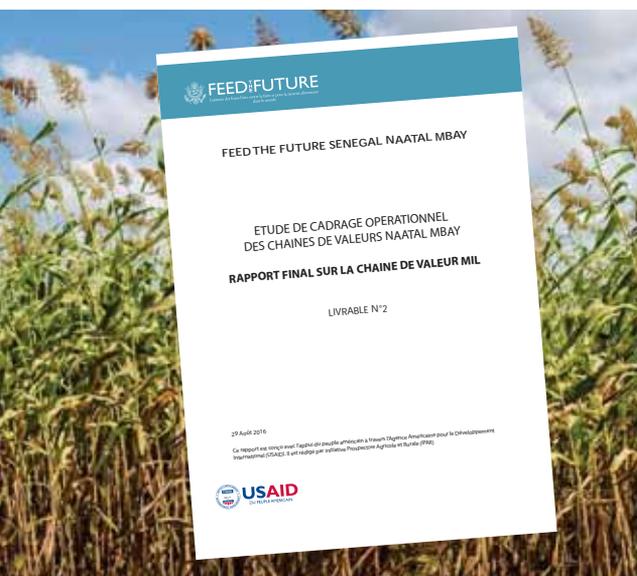
Le projet **Feed the Future Senegal/Naatal Mbay**, financé par l'USAID, poursuit quatre objectifs principaux : i) améliorer la productivité des céréales de base (riz irrigué, riz pluvial, maïs et mil); ii) renforcer les marchés agricoles ; iii) promouvoir un environnement politique qui soutient et facilite l'engagement d'un secteur privé dynamique dans le développement agricole; et, iv) renforcer les capacités locales comme une condition essentielle d'efficience et de durabilité. Un consortium regroupant l'IPAR l'ASPRODEB, Planet Guarantee et l'IRG, filiale du groupe Engility Corporation, s'est constitué dans le cadre du projet.

Les objectifs du projet sont articulés avec ceux définis dans le PSE surtout dans sa composante agricole qui est le PRACAS. S'intéressant particulièrement aux ménages les plus vulnérables vivant dans la Vallée du Fleuve (VFS) et la Zone Forestière Sud (ZFS)

comprenant la Casamance et le Sud Bassin arachidier, le projet vise à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et à leur offrir des opportunités économiques.

Depuis son lancement officiel en mai 2015, Feed the Future Senegal/Naatal Mbay l'IPAR réalise dans le cadre du consortium plusieurs études. Une première concernant la situation de référence portant sur des indicateurs généraux, dans la Zone d'Intervention. Une deuxième relative à la prise en compte de la dimension genre dans le projet. Cette dernière étude a permis de montrer que les femmes jouent un rôle de premier plan dans l'agriculture, en dépit des contraintes économiques persistantes auxquelles elles sont confrontées. Pour conduire cette étude, l'outil WEAI ou indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture a été utilisé. Il a été développé conjointement par l'USAID, l'IFPRI et l'OPHI en février 2012. Il permet de suivre les changements dans les niveaux d'autonomisation des femmes qui se produisent grâce aux interventions directes ou indirectes du projet.

Dans le but de capitaliser sur les leçons apprises avec le Projet Croissance Economique (PCE) l'ayant précédé, Feed the Future Senegal/Naatal Mbay, l'IPAR a aussi réalisé en 2016, une étude de cadrage opérationnel des chaînes de valeur riz irrigué, riz pluvial, maïs et mil ayant fait l'objet d'appuis conséquents. L'objectif étant d'appuyer la diffusion à grande échelle des bonnes pratiques, technologies et démarches introduites par le PCE pour qu'elles puissent bénéficier au plus grand nombre de petits producteurs.



L'étude a mis en exergue les principales caractéristiques des chaînes de valeur à travers leurs opportunités et contraintes en termes de marché, d'organisation des acteurs et d'innovations. D'autres études sont prévues en 2017 notamment sur la consommation céréalière.

## b. Foncier et gestion des ressources naturelles

### Cartographie des droits fonciers et des moyens de subsistance locaux dans le bassin du fleuve Sénégal

Le projet « **une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal** » est une initiative conjointe IPAR/FAO financée l'Allemagne depuis 2015 dans les pays de l'OMVS (Mali, Mauritanie et Sénégal), pour une durée de 3 ans.

Dans cette partie de la vallée du fleuve Sénégal, zone privilégiée de la production agro-pastorale, on observe une compétition croissante pour l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation. Les gouvernements et institutions de la zone sont ainsi mis au défi de trouver des solutions aux contraintes posées par un environnement de plus en plus fragile. Le projet se propose ainsi de soutenir la reconnaissance des droits fonciers légitimes dans le bassin du fleuve Sénégal, de promouvoir un accès équitable des populations aux ressources naturelles et de contribuer à améliorer la gouvernance foncière. Cela permettra, sur le long terme, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer les performances productives et les moyens de subsistance, pour un développement économique, social et environnemental harmonieux.

Une meilleure compréhension et documentation des coutumes et pratiques locales liées à la gouvernance foncière dans le bassin du fleuve Sénégal suggère l'établissement d'une cartographie des droits fonciers existants dans la zone.

L'étude a dressé un état des lieux et capitalisé sur les cadres juridiques et institutionnels, les enjeux contextuels ainsi que les pratiques locales en matière de gestion foncière. Elle a également permis de : (i) donner une vision d'ensemble de la situation foncière à l'échelle du bassin, pour une meilleure visibilité des différents acteurs, des dynamiques et autres synergies déjà existantes ; (ii) compléter ou préciser certains éléments du cadre logique du projet qui n'avaient pas pu l'être lors de sa formulation.

## Etude des marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest

**L'étude sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'ouest et sur les outils de leur régulation**, initiée par l'UEMOA et confiée à l'IPAR, suite à un appel d'offres international, s'inscrit dans un ensemble de réflexions sur les politiques foncières. Elle s'appuie en particulier sur les résultats d'une étude réalisée par l'UEMOA en 2004 et actualisée en 2009. Elle doit en outre contribuer à alimenter la réflexion sur les dynamiques des marchés fonciers ruraux, d'en comprendre la diversité et les dynamiques, de cerner les problèmes de régulation qu'ils posent et les risques qu'ils induisent. L'étude couvre les 8 pays membres de l'UEMOA avec un accent sur le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les résultats feront l'objet d'un partage avec les partenaires des Etats concernés, les réseaux des organisations paysannes et de producteurs, le secteur privé et les institutions de recherche de la région. Ils feront l'objet d'une valorisation sous forme de "policy briefs" et d'articles scientifiques.

## Evaluation des politiques et pratiques foncières au Mali

**Le CAGF (Cadre d'Analyse de la Gouvernance Foncière)** est un outil conçu par la Banque Mondiale pour diagnostiquer, analyser et évaluer les politiques et pratiques foncières dans les pays. Fondé sur l'expertise

endogène, il vise aussi à doter les Etats d'un instrument pertinent de suivi des politiques foncières.

Après l'interruption de la première expérience financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères à travers la Banque Mondiale, le CAGF Mali est enfin bouclé grâce au financement de la Coopération allemande, dans le cadre du projet « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (voir plus haut).

Conformément à la méthodologie générale du CAGF, l'analyse a été réalisée en quatre grandes phases. La première phase a concerné l'étude et l'appropriation de la méthodologie, ainsi que la réalisation par le coordinateur national d'un rapport sur la tenure foncière au Mali et la cartographie des institutions intervenant dans la gestion foncière. La deuxième a concerné la désignation des experts thématiques et la production par ceux-ci de rapports qui ont contribué à l'élaboration du rapport initial ainsi que des notes contextuelles qui ont servi à la préparation des panels. La troisième phase a concerné la réunion des panels d'experts, c'est-à-dire la discussion et la notation consensuelle des différentes dimensions des indicateurs de la gouvernance foncière ainsi que la formulation de recommandations politiques appropriées. Enfin, la quatrième phase a porté sur la synthèse des panels et l'élaboration du rapport final.

► Exploitation minière GCO en chantier, commune de MBoro



Le processus participatif du CAGF permet d'établir un consensus entre différents milieux et groupes socio-professionnels sur le diagnostic et de définir des actions prioritaires. Ces actions concernent : (i) les données manquantes pourtant pertinentes pour la gouvernance foncière ; (ii) les domaines susceptibles de faire l'objet d'une réforme réglementaire ou institutionnelle, les pilotes de nouvelles approches, et les interventions visant à améliorer la gouvernance foncière à une plus grande échelle ; et (iii) les critères permettant d'évaluer l'efficacité de ces mesures. Enfin, le CAGF contribue à mettre en place une structure et un processus permettant de suivre dans le temps et de manière systématique les progrès accomplis dans l'amélioration de la gouvernance foncière.

## c. Analyse des politiques publiques

### Evaluation de l'impact des bourses de sécurité familiale

A travers le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), le gouvernement du Sénégal a fait de la protection sociale un instrument de réduction de la pauvreté, de promotion de la croissance économique et du développement humain durable. Le PNBSF devrait contribuer, selon ses promoteurs, (i) à la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et à la perte de revenus, (ii) au rétablissement des capacités productives et éducatives, (iii) à la création d'opportunités économiques. Les ménages les plus vulnérables, avec enfants de 6-12 ans, sont les bénéficiaires prioritaires du programme. L'ensemble du territoire sénégalais a été ciblé par le programme dès le lancement de celui-ci.

**L'«Évaluation qualitative et prospective du programme des transferts monétaires du Sénégal : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) et les changements sur les moyens de subsistance des ménages ruraux »** avait pour objectif d'analyser dans quelle mesure ledit programme permet de soutenir les moyens de subsistance et les activités génératrices de revenus des ménages ruraux.

L'évaluation avait également pour objectif de dégager des mesures d'accompagnement concernant les interventions complémentaires possibles pour soutenir le développement rural dans son ensemble et de renseigner, sur la base de résultats concrets, les politiques et programmes pour la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Dans ce cadre, sur financement de la FAO et le suivi de la

délégation en charge de la protection sociale, l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) et l'IPAR ont mené l'étude dans les régions de Fatick, Kaolack et Tambacounda. Le rapport final sera disponible dans le premier trimestre 2017.

### Élimination de la faim en milieu rural

Le projet de l'institution Brookings pour **l'élimination de la faim en milieu rural (ERH)** fournit une analyse complète de la faim et de la malnutrition à l'échelle mondiale d'ici 2030. Le projet fournit une cartographie complète des défis et des opportunités en matière de sécurité alimentaire à travers le monde, nécessaires pour atteindre l'objectif de développement durable en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD2). L'Initiative pour la croissance en Afrique (AGI) de l'institution Brookings, dans le cadre de ses efforts visant à appuyer le changement positif en Afrique, cherche à examiner de plus près certaines conclusions issues des pays de la base de données « éliminer la faim en milieu rural ». Cela, en enquêtant sur ce que font les pays pour atteindre l'objectif « zéro faim » d'ici 2030 notamment le Sénégal, le Ghana, le Nigeria, la Tanzanie, l'Éthiopie, l'Ouganda.

Dans ce cadre, l'IPAR a été retenue en partenariat avec l'IRAM pour mener l'étude au Sénégal. Elle a produit un rapport d'étude destiné aux décideurs nationaux et aux partenaires au développement. Le rapport, qui fera l'objet d'une restitution courant 2017, inclut des recommandations de politiques à mettre en place pour améliorer la politique de sécurité alimentaire et atteindre les cibles de l'objectif ODD2.



► @JED\_IPAR : Femmes rurales, à Kolda

## d. Objectifs de Développement Durable (ODD)

### Evaluation des capacités de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal

Le nouvel agenda de développement de l'après 2015, adopté le 25 septembre 2015 en marge de la 70<sup>ème</sup> session de l'assemblée générale des Nations Unies, comporte 17 objectifs allant de « l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout » au « **renforcement du partenariat mondial pour le développement durable** », en passant par « l'assurance d'une vie saine et la promotion du bien être pour tous et à tous les âges ». Ces objectifs sont déclinés en 169 cibles à l'horizon 2030, qui sont par la suite traduites en indicateurs mesurables.

L'adoption des ODD offre ainsi une opportunité de tirer les enseignements du processus de mise en œuvre des OMD et d'engager les réflexions pour améliorer les progrès de développement.

Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'appuyer le Gouvernement sénégalais, à travers le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, pour l'évaluation des capacités nationales de mise en œuvre des ODD.

L'évaluation, confiée à l'IPAR, visait à apprécier la disponibilité des données et les capacités institutionnelles pour le suivi de l'agenda de développement de l'après 2015 au Sénégal. En accord avec le processus de consultations sur le post 2015 piloté par le PNUD, l'initiative a suivi les principes d'inclusion et de responsabilité, afin de faciliter un engagement de toutes les parties prenantes.

De ce fait des ateliers de consultations régionaux ont été tenus à Dakar, Thiès et Saint Louis et ont regroupé des membres de la société civile, des organisations paysannes, de la recherche, des structures décentralisées de l'Etat et du secteur privé.



## Un Chercheur visiteur à l'IPAR...



Monsieur ABDOULIE JARRA

Monsieur Abdoulie Jarra a rejoint l'IPAR en Septembre 2016 en tant que Chercheur visiteur gambien. M. Jarra jouit d'une large expérience professionnelle. Il a occupé le poste de Secrétaire Général dans trois ministères différents en Gambie pendant six ans, à savoir, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Environnement, du Changement Climatique, de l'Eau et de la Pêche. Par ailleurs, il a été Directeur de la recherche institutionnelle et de la planification stratégique à l'Université de Gambie, où il a également enseigné la macroéconomie. M. Jarra a été aussi Directeur de l'analyse des politiques au Bureau de la présidence de Gambie. Il a en outre été économiste national au Bureau du Fonds Monétaire International (FMI) en Gambie. Auparavant, il a travaillé en étroite collaboration avec la Banque Centrale de Gambie en tant qu'économiste principal.

Monsieur Jarra est titulaire d'une Maîtrise en Administration publique et politique de l'Université de Harvard aux États-Unis et d'un DEA en politique et gestion économiques de l'ONU-IDEP à Dakar (Sénégal). Il est également titulaire d'une Licence en Droit de l'Université de Gambie. M. Jarra a reçu de nombreuses formations et a obtenu plusieurs certificats dans une grande variété de spécialités dont, entre autres, la planification du développement à l'Institut national de formation (INTAN) de Malaisie, le changement climatique, l'économie des pêches et la politique à l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver, au Canada.

Dans le cadre de ses recherches à l'IPAR, M. Jarra a travaillé sur un document d'orientation portant sur : **« les coûts, avantages et options politiques de l'utilisation des petits pélagiques dans la contribution à la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest ou en tant qu'intrants aquacoles pour les unités des pays développés »**. Il a également récemment achevé une proposition de recherche sur le thème «Chômage des jeunes et immigration clandestine au Sénégal», en s'appuyant sur son expérience antérieure de quatre ans en tant que point focal national de la plate-forme des Nations Unies basée à Genève, le Forum mondial sur la migration et Développement (GFMD).

Enfin, M. Jarra a animé un atelier scientifique pour ses collègues de l'IPAR, sur le thème : **« Les fondements macroéconomiques sont-ils nécessaires à la stabilité et à la croissance inclusive ? Sa pertinence pour le Sénégal »**. Ceci, dans l'objectif de mieux apprécier et comprendre l'essence du cadre macroéconomique dans la planification du développement économique.

# COMPRENDRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



# Renforcement de capacités

**Conformément à sa mission qui vise à créer des espaces d'échange et de débat adossés à une recherche stratégique et prospective et dans le souci de vulgariser les résultats de recherche, l'IPAR a organisé en 2016 des ateliers de renforcement des capacités, notamment en direction de ses partenaires.**



► Photo de famille de la formation des décideurs politiques sur les impacts du changement climatique sur l'agriculture

## a. Renforcement de capacités des décideurs politiques

L'atelier de haut niveau pour le renforcement des capacités des décideurs politiques sur le thème : « **impacts du changement climatique sur l'agriculture dans le contexte du PSE** », tenu à Dakar les 08 et 09 août, avait pour buts d'une part, de renforcer les capacités des décideurs politiques et d'autre part, d'établir un dialogue fonctionnel entre acteurs nationaux pour une prise en compte effective de la dimension changement climatique dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Dans le contexte de mise en œuvre du PSE, le PRACAS a été particulièrement considéré.

Cette initiative a permis aux décideurs de renforcer leurs capacités techniques de proposer des orientations claires et pertinentes pour la réussite du PSE, du PRACAS et d'autres plans de développement socio-économique visant globalement à renforcer la résilience des populations pour vaincre l'insécurité alimentaire. Elle a été coorganisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, à travers la plateforme CCASA/SENEGAL (Plateforme Nationale de Dialogue Science - Politique pour l'adaptation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au change-

ment climatique), le réseau des parlementaires sur l'environnement du Sénégal (REPES) et l'IPAR.

L'Atelier s'est déroulé sur deux jours et s'est focalisé sur les questions et dispositions réglementaires relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique. Il visait en plus du renforcement des capacités des Décideurs, à mettre l'accent sur l'importance de l'intégration du changement climatique dans les prises de décision et dans l'élaboration des documents stratégiques de développement socio-économique, afin de contribuer à une sécurité alimentaire durable.



► (De g à d) Dr. Cheikh Oumar BA Directeur exécutif de l'IPAR, Mamadou L. Thiam Président REPES, M. Dogo SECK SG MAER, M. Ousmane F. SARR Président COMNACC, Dr Robert ZOUGMORE Coordinateur CCAFS/ Afo

La cérémonie a réuni des représentants du gouvernement, des parlementaires, des élus, des membres de l'administration déconcentrée, de la société civile, d'instituts de recherche, d'organisations de producteurs et des partenaires techniques et financiers. En a résulté, « **la Déclaration de Radisson** » qui est une liste de 10 engagements auxquels les participants ont souscrit.

## b. Renforcement de capacités des partenaires, notamment les élus

L'IPAR, ayant identifié le foncier comme un domaine de recherche stratégique, avec le soutien du FIDA et la collaboration des plateformes paysannes, a mis en œuvre, de janvier 2014 à juin 2016, un **projet de dissémination et de mise œuvre des directives volontaires (DV) dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Gambie et Mauritanie)**. Un nouveau projet pour la mise en œuvre des DV dans la zone d'intervention de l'OMVS a démarré en collaboration avec la FAO.

Différentes activités seront menées au Sénégal dans un contexte particulier de réforme foncière et très souvent en collaboration avec l'Assemblée Nationale et la Commission Nationale de Réforme Foncière.

En vue de consolider la mise en œuvre effective des DV au Sénégal, le CNCR s'est aussi engagé dans le cadre de l'appui du gouvernement belge à la FAO à préparer une grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière dont la validation a été faite par le COPIL DV (Comité de Pilotage des Directives Volontaires au Sénégal).

Pour une large diffusion auprès des acteurs clefs et une expérimentation de cette grille d'analyse, le CNCR et l'IPAR ont organisé en collaboration avec la FAO, le PDIDAS et le COPIL DV, les 31 octobre et 01 novembre un atelier de formation des différentes catégories d'acteurs sur la grille d'analyse et sur les principes de DV en général. La formation a été jumelée avec des visites de terrain pour tester la grille en partenariat avec deux communes d'intervention du PDIDAS.

L'atelier a réuni 25 participants dont :

- 5 députés originaires de Louga et Saint-Louis ;
- 5 conseillers économiques, sociaux et environnementaux ;
- 3 maires des communes d'intervention du PDIDAS ;
- 2 membres de l'ICP du PDIDAS
- 3 leaders du CNCR ;
- 5 membres du COPIL DV ;
- 1 représentant de la FAO.



► Formation d'acteurs sur la grille d'analyse et les principes de Directives volontaires à Saint Louis

## c. Renforcement de capacités des chercheurs de l'IPAR

### Renforcement de capacités en rédaction de notes politiques

Pour améliorer la qualité de la recherche, l'IPAR a mis en place une équipe de recherche constituée de chercheurs seniors mais aussi accueille de jeunes chercheurs en apprentissage. Dans le souci de renforcer les capacités de ses chercheurs et de répondre à l'objectif premier d'influencer les politiques publiques, l'institution a élaboré un programme de formation sous forme d'ateliers internes et externes.

C'est dans ce cadre que l'IPAR a organisé une formation de ses jeunes chercheurs en rédaction de notes politiques (« policy briefs »). Celles-ci constituent un outil conventionnel non négligeable de communication avec les décideurs politiques. L'IPAR a produit une dizaine de notes politiques dont les canevas et formats ne sont pas standardisés. Dans la quête constante d'innovation et pour produire des documents harmonisés, l'atelier a été l'occasion d'initier les jeunes chercheurs et de partager des expériences en matière d'élaboration de notes politiques.

### Formation sur la planification du développement basée sur la dynamique des systèmes

Du 18 avril au 13 mai 2016, M. Boubacar Seydi, statisticien analyste de données à l'IPAR a participé à une formation sur la planification du développement basée sur la méthode de la dynamique des systèmes à l'Université de Bergen en Norvège.

La participation à cette formation s'inscrit dans le cadre du projet Changing Course in Global Agriculture (CCGA) - **Changement de Cap dans l'agriculture pour le bien-être de tous** - pour lequel l'IPAR est en partenariat avec MI et BioVision. Cette participation vise à renforcer les compétences de l'IPAR afin de lui permettre de mieux assurer son rôle dans la mise en œuvre du projet au Sénégal et de disposer d'un nouvel outil d'analyse des politiques publiques agricoles et rurales.

La modélisation en dynamique des systèmes est la méthode économétrique utilisée pour mettre en place les modèles Threshold 21. Il existe un modèle T21 pour chaque pays utilisateur de ce modèle. Il existe actuellement un modèle T21 Sénégal utilisé par le Ministère de l'économie, des finances et du plan

dans la prospection et la définition des politiques économiques. Ce modèle permet de simuler de politiques économiques (budgétaires) pour voir leurs impacts sur le moyen et le long terme afin d'aider à la prise de décision. Sa particularité réside dans le fait qu'il prend en compte tous les secteurs de l'économie, les interactions entre les différents secteurs et le temps nécessaire pour voir les effets des politiques.

Dans le contexte du changement climatique où on est à la recherche de politiques appropriées aussi respectueuses de l'environnement que garantes d'une croissance économique, le modèle T21 peut s'avérer un outil utile dans la planification de politiques de développement durable.

### Renforcement de capacités en anglais

Pour améliorer les conditions de recherche et le bilinguisme, IPAR a souhaité renforcer les capacités des membres de la Direction exécutive en anglais. Cela, à travers des cours d'anglais dispensés dans des centres spécialisés.

La première phase a été entamée en 2016 avec le séjour linguistique d'un mois du Directeur Exécutif à Addis Abeba (Ethiopie). Une seconde phase est prévue en 2017 pour une dizaine d'agents de la direction exécutive : des cadres au personnel d'appui.

## Le Programme d'accompagnement des doctorants et stagiaires

L'IPAR est fière d'accompagner de jeunes doctorants et stagiaires dans la préparation de leurs thèses et mémoires. En 2016, l'IPAR a accompagné une de ses assistantes de recherche dans la poursuite d'un doctorat accueilli par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). En plus des 4 doctorants qu'elle encadrait déjà en 2015, l'IPAR a également accueilli 4 stagiaires. L'institution favorise aussi la participation de ses doctorants à des rencontres internationales pour présenter leurs articles. En 2016, Mme Mariama Kesso Sow a bénéficié de cet appui pour participer à une rencontre internationale à Parana au Brésil.

Les doctorantes...



**Mme Ndeye Coumba Diouf FALL** est doctorante en **Sociologie** à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal. Sa thèse porte sur

« **les Flux migratoires et le développement de l'exploitation artisanale de l'or au Sénégal.**

» Après 6 années passées à l'IPAR en tant qu'assistante de recherche, elle vient de bénéficier d'une bourse de trois ans, dans le cadre du partenariat avec MOVIDA (*Mobilités, Voyages, Innovations dans les Afriques Subsahariennes et Méditerranéennes*), appuyé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), avec possibilité de plusieurs séjours en France.

« Mon travail à l'IPAR a porté sur les questions foncières, en particulier les questions de réforme, d'investissements fonciers et partenariats avec les producteurs locaux, de compensations dans le cadre des investissements à emprise foncière. Ce travail au sein de l'institution a orienté mon choix sur la thématique de recherche en thèse portant sur l'exploitation aurifère. La volonté de faire une thèse s'est concrétisée grâce à l'appui d'IPAR qui m'a permis d'intégrer le Groupe de recherche et d'Etudes sur les migrations et faits de société de l'Université Gaston Berger mais aussi le Laboratoire Mixte International MOVIDA. En définitive, IPAR m'a permis de me familiariser avec la recherche et de réaliser une thèse dans un environnement propice à mes attentes. »



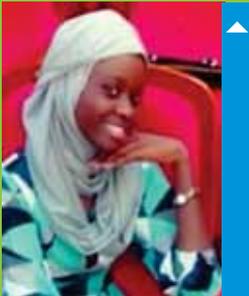
**Mme Mariama Kesso SOW** est doctorante en **Sciences Economiques** à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Sa thèse porte sur « **Les choix d'offre de travail des ménages ruraux : le cas de deux zones agro-écologiques distinctes au Sénégal.** »

Elle a participé au symposium international sur l'emploi en agriculture (*"International Symposium on Work in Agriculture: complex realities and transformation in work in a diversity of farming models"*) qui s'est tenu du 08 au 11 Novembre 2016 à Maringa State University (Parana, Brésil). Elle a eu à y faire une contribution : *"Family farming in Senegal: the situation of unpaid young workers"*.

« Le Symposium a réuni une large communauté de chercheurs, d'universitaires et conseillers agricoles pour discuter du travail dans l'agriculture. Ce fut donc une formidable opportunité de networking ! De plus, suite à ma présentation, j'ai recueilli des commentaires et suggestions pertinents pour améliorer et approfondir mon analyse. »

**Mlle Ramatoulaye SECK** poursuit un **Master II en Sciences de l'Information Documentaire** à l'école des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

« J'étais chargée de l'Archivage et de la réorganisation de la Documentation de l'IPAR. Le stage m'a permis de me perfectionner et d'acquérir des compétences et connaissances du monde de l'entreprise. Il a surtout été pour moi l'occasion de m'intéresser à l'agriculture et au monde rural. Il est fréquent de ne pas avoir une attitude idéale à l'école (manque d'attention ou de motivation...) et une fois sur le terrain on se révèle motivé voire même passionné par le travail que nous faisons. Au final, On en ressort plus mûr. Voilà ce qu'IPAR a réveillé en moi ! »



**M. Hamédine SALL** poursuit un **Master II professionnel en Anthropologie** à l'Université Paris Descartes-Sorbonne. Son mémoire porte sur : « **L'engagement de la société civile dans le processus de réforme foncière au Sénégal** ».

« L'IPAR m'a chargé de réaliser une enquête de perception des acteurs du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFAS) sur le processus de réforme foncière. Le but de mon enquête était de faire ressortir des points de convergence et de divergence entre les acteurs de la société civile, afin d'optimiser ses actions. Je pense que l'IPAR offre une formidable expérience professionnelle à tout étudiant souhaitant découvrir le monde de la recherche dans le processus de développement ! »



**Mlle Mariam Amadou DIALLO** est élève **Ingénieur Statisticienne Economiste** à l'ENSAE-Sénégal. Son mémoire porte sur « **l'analyse de la sécurité alimentaire des ménages ruraux au Sénégal** »

« En tant que stagiaire, j'ai eu la chance de contribuer au projet « ending rural hunger » financé par une grande institution, BROOKINGS et qui portait sur le thème de la sécurité alimentaire. Cette expérience m'a permis de côtoyer des experts du domaine et m'a appris tant sur le plan professionnel que personnel. J'ai vraiment été marquée par l'atmosphère conviviale et l'incroyable esprit d'équipe qui anime le personnel de l'IPAR ! »



**Mlle Leysa Maty SALL**  
élève **Ingénieur Statisticienne**

**Economiste** à l'ENSAE. Son mémoire porte sur « **La transmission des prix mondiaux agricoles vers les prix domestiques : Cas du riz au Sénégal.** »

« Mon séjour à l'IPAR a permis d'analyser le marché du riz en déterminant le rôle de l'asymétrie. Cette étude a été l'occasion de déterminer empiriquement l'effet des politiques de subventions, de la libéralisation de la filière mais aussi l'impact des différents acteurs du circuit de distribution du riz sur le niveau des prix du riz en détail, ceci afin d'optimiser les choix de politique commerciale.

Intégrer l'IPAR m'a permis en outre de renforcer mes capacités d'analyse, de découvrir des questions intéressantes pour notre pays, de cultiver davantage le goût de la recherche. »



► Accompagnement de l'ANSTS à la Séance Solennelle 2016, sous la présidence de son SE M. Macky SALL

# Dialogue politique

## a. Fenêtres sur l'agriculture

La FAO et l'IPAR proposent un cycle de débats intitulé « Fenêtre sur l'agriculture », un moment d'échanges, de réflexion et de partage dans un cadre multi-acteurs et participatif. En 2016, trois « fenêtres » se sont tenues :

### Après la COP21, quelles stratégies d'adaptation au changement climatique pour la sécurité alimentaire au Sénégal ? (9<sup>ème</sup> fenêtre)

Le changement climatique observé pose un risque certain sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, il n'existe pas de secteur plus sensible au changement climatique que l'agriculture. Les personnes les plus vulnérables dans le monde sont également celles qui produisent la majorité de la nourriture pour la planète : agriculteurs pasteurs, pêcheurs et sylviculteurs. Si ces derniers ne contribuent que très peu à l'émission des gaz à effet de serre (GHGs), ils sont pourtant les premiers à subir des effets néfastes, causés par le changement climatique. Aujourd'hui, ces effets tendent d'ailleurs à augmenter en fréquence et en intensité. Il s'est également avéré que les pertes de productivité résultant de ce changement sont susceptibles d'aggraver les crises alimentaires déjà récurrentes.

Dans le Sahel, des études ont montré que les rendements des cultures comme le mil/ sorgho pourraient baisser de plus de 10% en cas d'augmentation des températures de + 2°C et de variations peu significatives des précipitations à l'horizon 2050. Une hausse de +3°C engendrerait une baisse des rendements agricoles de l'ordre de 15 à 25%. Les enjeux du changement climatique, liés à l'agriculture et la sécurité alimentaire, doivent ainsi être davantage pris en compte. Toute la question est de savoir comment rendre l'agriculture plus résiliente face au changement climatique ? Comment réduire de manière significative les émissions de Gaz à effet de serre ?

En décembre 2015, à Paris, la COP 21 a été le lieu de débats et de négociations pour limiter l'impact du changement climatique. Ce qui a abouti à un premier accord universel sur le climat entre les 195 parties à la convention cadre des Nation Unies sur le Changement Climatique dont le Sénégal.



► (De g à d) M. Vincent Martin ex. Représentant de la FOA au Sénégal et Dr. Cheikh Oumar Ba Directeur Exécutif de l'IPAR

Le Sénégal, à l'instar des pays en voie de développement où le secteur agricole contribue de manière considérable à l'économie, doit ainsi construire un modèle de résilience, pour permettre à ses producteurs, dont 95% sont issus de l'agriculture familiale, de mieux s'adapter face au changement climatique. C'est dans ce contexte que la FAO et l'IPAR ont organisé le vendredi 25 mars la 9<sup>ème</sup> édition du cycle de débats.

### Comment améliorer la sécurité alimentaire au Sénégal en utilisant une approche basée sur les droits de l'homme ? (10<sup>ème</sup> fenêtre)

Au Sénégal, les exploitations familiales constituent près de 95% des exploitations agricoles. De récentes études, menées par le Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (2014) ou par l'Observatoire des Agricultures du Monde, se sont intéressées à elles et au rôle qu'elles jouent pour répondre à la problématique de la sécurité alimentaire.

Plusieurs approches existent pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables : l'approche basée sur les droits de l'homme en est une. La 10<sup>e</sup> Fenêtre sur l'agriculture a été donc l'occasion pour la FAO, l'IPAR et leurs partenaires d'interroger la notion de droit à une alimentation adéquate et sa capacité à contribuer à la sécurité alimentaire du Sénégal. Le droit à l'alimentation a été évoqué pour la première fois en 1948, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, avant d'être réaffirmé et assorti d'obligations juridiquement contraignantes en 1966 au sein du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC). Ce droit, est intrinsèquement lié à d'autres droits fondamentaux, tel que le droit à la santé.

La 10<sup>e</sup> session des « Fenêtres sur l'agriculture » qui aura permis de resituer la question du droit à l'alimentation dans le contexte du PSE a été organisée dans le cadre de la 17<sup>e</sup> édition de la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (FIARA) qui s'est tenue à Dakar du 29 mars au 18 avril 2016. La FIARA a réuni les acteurs du secteur agricole sur les thèmes de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires, dans l'objectif notamment d'analyser la contribution des organisations paysannes et des exploitations familiales à la mise en œuvre du PSE.

### L'innovation dans les chaînes de valeurs agricoles sénégalaises: quelle place pour les entrepreneurs ? (11<sup>ème</sup> fenêtre)

Cette 11<sup>e</sup> session du cycle de débats, visant à interroger la capacité des entrepreneurs sénégalais à innover dans les chaînes de valeur sénégalaises, était proposée en collaboration avec « Make Sense », une ONG internationale qui accompagne les entrepreneurs sociaux dans un certain nombre de pays, et notamment sur le continent africain.

Les discussions se sont tenues en marge d'un séminaire de formation professionnelle nommé «Entreprendre pour la Sécurité Alimentaire», organisé par le « SenseCampus » implanté à l'Institut Africain de Management (IAM), permettant ainsi de réunir un grand nombre d'étudiants, parmi la centaine de participants présents.

Les défis contraignants que rencontrent les communautés rurales - aussi bien climatiques, écologiques qu'économiques - peuvent être relevés grâce à l'innovation qui a le potentiel de rendre les systèmes de production plus efficaces, durables et inclusifs.

Du producteur au consommateur, l'innovation peut intervenir tout au long de la chaîne de valeur agricole, découlant de l'imagination et des ambitions des parties prenantes. Pour cela, ces dernières ont toutefois besoin de connaître et de maîtriser les nombreuses contraintes auxquelles s'expose la chaîne de valeur, afin de pouvoir innover face à différentes contraintes (l'accès au crédit, les infrastructures, la qualité des produits, la stabilité politique, la qualification du capital humain, etc.). La réalisation du potentiel agricole et agro-alimentaire d'un pays dépend en réalité non seulement de la capacité à entreprendre et à innover des acteurs, mais aussi de différents facteurs d'ordre économiques, institutionnels et politiques qui favorisent également l'innovation.

Cette Fenêtre sur l'Agriculture avait donc vocation à répondre à deux questions clés :

- 1) Quel rôle peuvent jouer les parties prenantes en matière d'innovation tout au long des chaînes de valeur ?
- 2) Quelles conditions doivent être mises en place pour permettre aux opérateurs économiques d'innover tout au long de la chaîne de valeur ?

## b. Analyse des politiques publiques

### Améliorer les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest

Suite à la crise alimentaire mondiale de 2008, des programmes nationaux, pour réduire les vulnérabilités, ont été élaborés dans les quinze pays de la CEDEAO. En effet, dans son engagement à développer le secteur riz, la CEDEAO a initié « l'Offensive Riz », visant à atteindre l'autosuffisance en 2025.

Pour lancer cette « offensive riz » et s'appuyant sur les conclusions de la Déclaration de Dakar suite à la réunion d'affaires de la CEDEAO sur le riz tenue en novembre 2015, l'IPAR, le Centre Ivoirien de Recherche Economiques et Sociales (CIRES) et le Center for the Study of the Economies of Africa (CSEA), ont organisé à Dakar, une conférence internationale sur le thème **« Améliorer les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'ouest : défis et opportunités »**.



Cette rencontre qui s'est tenue du 12 au 14 janvier 2016 avait pour objectifs de : 1) partager les expériences et points de vues sur les différentes politiques et stratégies d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest, 2) identifier les gaps de connaissances afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par les gouvernements des différents pays mais aussi celui de la CEDEAO visant l'autosuffisance en 2025.

Parmi les thématiques à approfondir, l'IPAR, le CSEA et le CIRES ont identifié des priorités sur lesquelles ils vont concentrer leurs efforts et formuler des projets de recherche : Le partenariat public-privé, les modèles d'intégration et d'offres de services, Les modèles d'industrialisation, la cohérence des politiques d'autosuffisance et la façon dont elles sont mises en relation avec les politiques macro.

Le Commissaire en charge de l'industrie et du secteur privé de la Commission de la CEDEAO, a pour sa part, formulé le besoin spécifique d'estimer le volume d'investissement à atteindre pour réaliser les 8,3% de taux de croissance nécessaires à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance qui sont de 25 millions de tonnes de riz usiné à l'horizon 2025 ?

### Améliorer les pratiques en matière de subventions agricoles

Le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) à travers son Programme d'Accompagnement des Initiatives Citoyennes de la Société Civile (PAISC), en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et l'IPAR, a organisé une table de concertation sur les subventions agricoles, le jeudi 26 mai 2016 à Dakar.



► Plateau télévisé sur les politiques de subvention des intrants agricoles

Cette rencontre, véritable espace de dialogue et de concertation, a réuni les représentants du MEFP, du MAER et du Ministère de l'Intégration africaine et de la promotion de la bonne gouvernance ainsi que des représentants de l'Assemblée Nationale, du Conseil économique, social et environnemental, de la société civile, du secteur privé (producteurs et distributeurs de semences, producteurs et distributeurs d'engrais et produits phytosanitaires, vendeurs et distributeurs de matériels agricoles etc.), des instituts de recherches et des partenaires techniques et financiers.

Le rapport annuel de l'IPAR sur l'état de l'agriculture et du monde rural portant sur la question des subventions agricoles au Sénégal et l'étude de l'IPAR

### « Traçabilité et impact des subventions agricoles »

ont servi de support aux discussions. L'étude a permis de mettre l'accent sur les principales orientations stratégiques, les contraintes, les réussites et les échecs notés dans l'allocation des subventions agricoles qui sont au cœur de la politique agricole du Sénégal.

La table de concertation organisée dans ce contexte visait ainsi à favoriser l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'action publique, afin que les orientations stratégiques des subventions agricoles soient mieux comprises et aussi dans le but de définir un mécanisme de suivi opérationnel de leur mise en œuvre.

### Encourager la mise en œuvre de la loi d'orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP)

L'élaboration de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) peut être considérée comme l'aboutissement d'un long processus de concertation et de négociation entre le gouvernement du Sénégal et les principaux acteurs du monde rural, notamment les représentants des organisations paysannes. Sa spécificité réside dans son caractère prospectif et se présente comme une rupture majeure dans les politiques publiques. Promulguée le 04 juin 2004, la LOASP fixe le cadre juridique, institutionnel et financier des politiques agricoles à mener sur une période de vingt ans.

Cependant, après douze années d'existence, plusieurs de ses décrets d'application n'ont pas été élaborés. Or, sa mise en œuvre dépend inéluctablement desdits décrets sans lesquels, elle perdrait sa vocation initiale. A cela, s'ajoute l'évolution du contexte marquée par les nouvelles orientations politiques : PSE à travers le PRACAS, réforme foncière, acte III de la décentralisation, etc. L'une des grandes difficultés qui limite la mise en œuvre de cette loi réside dans l'absence de synergie entre les acteurs pour définir les cadres réglementaires adéquats.



► (De g à d) Mme Anne SIMON de UE, Me Ass THIANE du MAER, l'Honorable Cheikh SECK, Mme Marième SOW de Enda PRONAT et Dr. Cheikh Oumar BA de l'IPAR

C'est pourquoi la Commission du développement et de l'aménagement du territoire et l'IPAR, en partenariat avec le Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement du Sénégal (REPES) ont organisé du 30 au 31 août un atelier d'échanges et d'analyse portant sur l'état de la mise en œuvre de la LOASP, en vue de formuler des recommandations à l'endroit de l'exécutif.

Les objectifs visés par les organisateurs étaient de : (i) faire connaître en plénière la LOASP en termes d'enjeux en rappelant le contexte et le processus d'élaboration ; (ii) analyser et comprendre l'état d'avancement et le processus de mise en œuvre de la LOASP sur la base de travaux de groupe afin de voir la cohérence avec les processus ou dynamique en cours (PSE, PNIA, ECOWAP, etc.) ; (iii) amener les participants à agir en termes d'engagements en perspective par une table ronde où les différents acteurs ont apporté un regard croisé sur les différentes composantes de la LOASP en lien avec les processus en cours.

Présidé par l'Honorable Cheikh SECK, Président de la Commission développement et aménagement du territoire, l'atelier a réuni une quarantaine de députés membres de la commission de l'Assemblée Nationale concernée par la LOASP et du Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal. Etaient également présents, des représentants du Conseil économique, social et environnemental, des Ministères de l'Economie, des finances et du plan, de l'Agriculture et de l'équipement rural, de l'Élevage et des productions animales, de l'Environnement et du développement durable, et, de la Pêche et de l'économie maritime, d'organisations de producteurs et de la société civile (CNCR / FONGS / FORCES PAYSANNES, CONGAD (Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui), ENDA-Pronat etc.), de l'Union des Associations des Elus Locaux (UAEL), d'institutions de recherche et des partenaires au développement dont l'Union européenne, le BACDI (Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne) et la FAO.

### Améliorer les pratiques et politiques migratoires en Afrique de l'Ouest

La Coalition pour le Dialogue en Afrique (CoDA) et l'Institut Africain de la Gouvernance (IAG) ont organisé avec le soutien de l'Etat du Sénégal et en collaboration avec l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA), l'Alliance Migration, Leadership et Développement (AML) et l'IPAR une conférence internationale sur le thème : « migrations, gouvernance et développement en Afrique de l'Ouest :

le temps de l'action », les 25, 26 et 27 octobre à Dakar, hôtel King Fahd Palace.

Présidée par son Excellence, le Président de la République du Sénégal M. Macky SALL, cette rencontre a accueilli différents chefs d'Etat de l'Union Africaine.



► Conférence internationale sur les migrations, la gouvernance et développement en Afrique de l'Ouest, sous la présidence de SE M. Macky SALL



A la différence de la plupart des conférences sur les migrations en Afrique tenues sous l'égide de la communauté internationale avec un agenda déterminé par les partenaires internationaux, la conférence de Dakar s'est voulue une initiative endogène qui vise d'abord à structurer une réflexion proactive, à construire une parole et à faire des propositions pour une amélioration des pratiques et politiques migratoires, au service du développement et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest. Cette conférence de rupture se justifiait par l'urgence de mettre en dialogue les décideurs politiques, les chercheurs, les associations de migrants et les partenaires techniques et financiers afin qu'une gouvernance active et cohérente des migrations ouest africaines s'installe.

Afin d'assurer une contribution de qualité des jeunes africains aux travaux de la conférence, une pré-conférence a été organisée le jeudi 20 octobre à Dakar.

### Porter une attention particulière à l'utilisation des petits pélagiques

Un atelier sur les « **coûts, avantages, et options politiques de l'utilisation des petits pélagiques** » s'est tenue le 6 décembre 2016 à Dakar. Il a réuni des experts indépendants et différentes institutions notamment: l'Etat du Sénégal à travers Le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime par la Direction des Pêches Maritimes (DPM) et la Direction des Industries de Transformation des Pêches (DITP), la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) l'association Ouest Africaine pour le développement de la pêche artisanale (ADEPA), le PNUD en tant que partenaire au Développement, le Conseil Economique Social et Environnemental et la Société civile représentée par le CNCR, le CONIPAS (Conseil National Interprofessionnel de La Pêche Artisanale au Sénégal) et la FENAGIE Pêche (Fédération Nationale des Groupements d'Intérêt Economique de Pêche du Sénégal).

L'objectif de ce dialogue politique était de mobiliser décideurs, experts et autres parties prenantes afin de porter un regard critique sur la situation de la pêche dans la sous-région, avec un accent particulier sur l'utilisation des petits pélagiques. Cette rencontre a eu pour finalité de formuler des propositions constructives de politique publique et d'identifier des questions de recherche développement.

## c. Gestion du foncier et des ressources naturelles

### Reconnaître et protéger les droits fonciers en Afrique de l'Ouest

Le 1er juin 2016, une centaine d'acteurs venus de Mauritanie, du Mali, du Sénégal, et de la sous-région, se sont réunis à Dakar pendant trois jours, pour échanger sur les enjeux de la gouvernance foncière dans le Bassin du Fleuve Sénégal.

La rencontre, organisée conjointement par la FAO et l'IPAR a permis de faire le point sur les activités déjà réalisées dans ces pays sur la gouvernance foncière. Pour les organisateurs, il s'agissait également de consulter et de mettre en réseaux des acteurs régionaux et internationaux, tels que la FAO, le FIDA, l'OMVS, la CEDEAO, ainsi que les membres des plateformes nationales de dialogue multi-acteurs, dont des représentants des ministères et structures des Etats (Mali, Mauritanie, Sénégal), des élus locaux et des parlementaires, des représentants des organisations

de la société civile, du monde de la recherche et du secteur privé.

En effet, comme déclaré par le Secrétaire général du Haut-commissariat de l'OMVS, « les enjeux de gouvernance foncière revêtent une importance capitale au plan mondial et spécifiquement dans le bassin du fleuve Sénégal et interpellent les organismes de bassin, comme l'OMVS. »



► M. Mamadou Cissokho, Président du ROPPA, à l'atelier conjoint sur la gouvernance responsable des régimes fonciers en Afrique de l'Ouest

« Les Directives volontaires », constituent le premier document négocié à l'échelle mondiale consacré à la reconnaissance et la protection des droits fonciers. Elles favorisent l'accès sécurisé à la terre, à la pêche et aux forêts comme moyen d'éradication de la faim et de la pauvreté et soutiennent le développement durable et la protection de l'environnement.

## d. Objectifs de développement durable

### Définir et mettre en œuvre un agenda pour le Sénégal

Lancé en Septembre 2015 en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies durant laquelle les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés, le Partenariat mondial pour les données du développement durable (Global Partnership for Sustainable Development Data, (GPSDD) est un réseau de plus de cent cinquante (150) parties prenantes, du secteur privé, de la société civile, des représentants de gouvernements et d'organisations internationales, œuvrant à la construction d'un environnement favorable pour la production de données en soutien aux politiques de développement durable. Le Sénégal fait partie des premiers pays africains ayant adhéré au GPSDD en Septembre 2015, à côté du Kenya.

Les Objectifs de développement durable (ODD), sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres



► Photo de famille à l'ouverture de la conférence internationale sur les ODD

humains vivent dans la paix et la prospérité. Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités.

Pour définir une feuille de route en cohérence avec les politiques nationales afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en collaboration avec l'IPAR et la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPPE) a organisé du 12 au 13 octobre 2016, à Dakar, un atelier international réunissant des experts du gouvernement, des organisations sous régionales et internationales, des organisations de la société civile, de la recherche et du secteur privé.

Cet atelier avait pour objectifs principaux de :

- 1- partager les expériences et leçons tirées d'autres pays pour appuyer le Sénégal dans ses efforts de mise en œuvre et de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- 2- identifier les défis et opportunités pour la mise en œuvre des ODD aux niveaux national et local ;
- 3- réfléchir sur les activités à développer avec les partenaires du GPSDD pour faire face à ces défis ; et enfin ;
- 4- promouvoir l'intégration des ODD dans les politiques nationales de développement et montrer l'importance des données dans la prise de décision.

### Aligner les politiques publiques avec les Objectifs de Développement Durable

L'IPAR, a organisé le 16 novembre 2016 un panel d'experts sur le thème de « l'alignement des politiques publiques avec les objectifs de développement durable : expériences des pays du Sud ». Pour rappel, l'IPAR est membre du réseau Southern Voice on post-MDGs International Development Goals, un réseau de think-tank des pays du Sud qui contribue, à travers la recherche, à la promotion et à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).



► Dr Souadou Sakho-Jimbira au panel d'alignement des politiques publiques avec les ODD

Pour sa rencontre de planification stratégique annuelle, le réseau a choisi de se réunir à Dakar les 14 et 15 novembre 2016. C'est dans ce cadre, que l'IPAR a souhaité profiter de la présence d'experts internationaux, pour échanger avec des acteurs clés nationaux sur la mise en œuvre des ODD et partager l'expérience des pays asiatiques, sud-américains et africains en matière i) d'alignement des politiques nationales aux ODD et ii) de mise en œuvre des politiques de développement favorables à l'atteinte des ODD. Ont été conviés à la rencontre :

- a. Le Conseil Economique, Social et Environnemental
- b. L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
- c. Les Elus locaux
- d. Les Organisations de la société civile
- e. Les Institutions de recherches

## IPAR participe à la COP 22 !



**22<sup>ème</sup> édition de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur Les changements climatiques Marrakech, Maroc : COP22**



Tenue du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech au Maroc, la COP22 rebaptisée la « COP de l'action » ou encore « la COP de l'Afrique » a été une occasion privilégiée de négociations, de discussions, d'échanges et d'expositions sur des thématiques telles que l'adaptation, le financement, l'atténuation, le transfert de technologie et mécanisme de marché, REDD+, les pertes et dommages, l'observation systématique, les éléments juridiques et le renforcement de capacités. Au-delà de ces thématiques, des activités ont été organisées autour d'autres points notamment la justice climatique, les droits de l'homme, le genre, le rôle de la jeunesse, etc.

**L'IPAR a pris part à cette importante conférence mondiale sur le climat au sein de la délégation officielle du Sénégal.** Le séjour de M. Lamine Samaké, assistant chercheur à l'IPAR, s'est traduit par une contribution à l'animation scientifique du stand du Sénégal et par une participation active à différentes activités en lien avec des centres d'intérêt pour l'IPAR : l'adaptation au changement et le financement, le renforcement de capacités des acteurs clés (paysans, décideurs politiques etc.).

M. Samaké a présenté les résultats d'une étude conduite dans le cadre du projet WAAPP (West Africa Agricultural Productivity Programme) sur la perception qu'ont les producteurs agricoles des mesures d'adaptation aux changements climatiques au Sénégal.

La participation de l'IPAR à la COP22 à Marrakech a été une expérience riche et fructueuse. Elle a permis de renforcer des partenariats avec les différents membres de la délégation sénégalaise et surtout de nouer de nouveaux partenariats au niveau national et international.



► M. Lamine Samaké de l'IPAR à la COP 22

# Timeline des événements clés de l'IPAR en 2016

Janvier

**12 - 14 janvier**

Conférence internationale sur les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest

CRDI - CSEA - CRES



Février

**02 février**

Atelier conjoint des projets : « Recensement national de l'agriculture et de l'élevage (RNAE) » et « Caractérisation des différents types d'exploitations agricoles au Sénégal (WAW) »

MAER - DAPSA

**02 février**

Restitution du Rapport de l'étude de la situation de référence du projet Feed the Future Sénégal Nataal Mbay

USAID

**22 - 27 février**

Création du premier réseau des think tank de l'espace de l'UEMOA, le Directeur exécutif de l'IPAR est nommé Président du réseau

UEMAO - CSR

**22 - 29 février**

Conférence internationale du projet Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project (AgMIP) sur le thème : "Regional Integrated Assessments of Farming Systems in Sub-Saharan Africa and South Asia."

ICRISAT

Mars

**24 mars**

Séance académique solennelle 2016 - Thème : « Le foncier au Sénégal : état des lieux et perspectives pour la modernisation de l'agriculture »

ANSTS

Avril

**14 avril**

10<sup>ème</sup> édition des Fenêtres sur l'agriculture - thème : « Comment améliorer la sécurité alimentaire au Sénégal en utilisant une approche basée sur les droits de l'Homme ? »

FAO

**26 au 27 avril**

Atelier interne de formation sur la rédaction de notes politiques

Mai

**13 au 18 mai**

Renforcement de Capacité des Parlementaires de la Mauritanie sur les Directives Volontaires

FIDA - GNAP

**22 au 28 mai**

Evaluation des capacités de suivi des objectifs de développement durable (ODD) au Sénégal à Saint-Louis et Thiès

PNUD

**24 mai**

Publication du rapport sur la situation de l'agriculture Sénégalaise et du monde rural : « Subvention des intrants agricoles au Sénégal : Controverses et réalités »

**26 mai**

Table de concertation sur les perspectives d'amélioration des pratiques de subventions agricoles

UE - PAISC - MEFP - MAER



Juin

**1<sup>er</sup> et 02 juin**

Dialogue multi-acteurs sur les enjeux de la gouvernance foncière dans le bassin du fleuve Sénégal

FIDA - FAO - OMVS

**23 et 24 juin**

Panel d'experts dans le cadre de la réactualisation du Cadre d'analyse de la gouvernance foncière au Sénégal (LGAF)

FIDA - CNCR

Août

**08 et 09 août**

Renforcement de capacités des décideurs politiques du secteur agricole sur les changements climatiques

MAER - CCASA

**29 août**

Rencontre avec le cabinet du Ministre Canadien du Développement international et de la Francophonie et briefing autour des défis auxquels est confronté l'agriculture Sénégalaise.

Ambassade du Canada

**30 au 31 août**

Concertation pour la mise en œuvre de la LOASP

Commission du développement et de l'aménagement du territoire - REPEs

Septembre

**23 - 24 septembre**

Présentation des premiers résultats de l'étude régionale (UEMOA) sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest et les outils de leur régulation

UEMOA - APESS- ROPPA - RBM - AGTER

**30 septembre**

11e édition des fenêtres sur l'agriculture sur le thème : « L'innovation dans les chaînes de valeurs agricoles sénégalaises : quelle place pour les entrepreneurs ? »

FAO

**30 septembre**

Forum sur l'adaptation aux changements climatiques basée sur les écosystèmes et les communautés

CNCR - l'IPAR - ENDA PRONAT - ALTERNATIBA - AFA

Octobre

**12 au 13 octobre**

Conférence internationale sur les ODD : quel agenda pour le Sénégal ?

DGPPE - IPAR

**25 au 27 octobre**

Conférence internationale « Migrations, Gouvernance et Développement en Afrique de l'Ouest : Le temps de l'action »

IAG - CoDA - ARGAs - AMLD

**31 octobre - 01 novembre**

Partage et expérimentation de la grille d'analyse basée sur les Directives Volontaires

CNCR - FAO



Novembre

**07 - 18 novembre**

IPAR participe à la COP 22 Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

**16 novembre**

Panel d'experts - thème : « alignement des politiques publiques avec les objectifs de développement durable : expériences des pays du Sud »

Southern Voice on Post - MDG - ANSTS

**28 et 29 novembre**

Lancement du projet : « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » à Bamako, Mali

FAO - Ministère de l'Agriculture du Mali

Décembre

**6 décembre**

Panel d'expert sur l'utilisation des petits pélagiques

**07 et 08 décembre**

Lancement du projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives Volontaires au Sénégal

CNRF - CNCR - FAO - Coopération Italienne

**16 décembre**

12<sup>ème</sup> édition des fenêtres sur l'agriculture- thème « Les Légumineuses: de petite graines pour un développement durable des systèmes agricole et alimentaires au Sénégal ? »

FAO - ITA

**20 décembre**

Lancement du cours « Dynamique des Systèmes/T-21 » à l'ENSAE

ENSAE - BIOVISION



# Cartographie des activités de l'IPAR au niveau international en 2016



## Cotonou (Bénin)

Accompagnement de FUPRO-Bénin dans la perspective de la préparation de l'audition des candidats à l'élection présidentielle.

25 - 31 janvier



## Nouakchott (Mauritanie)

Lancement du projet Directives Volontaires/Allemand auprès des partenaires (gouvernement, SOGED/OMVS, Société Civile, PTF).

2 - 12 février



## Pakse (Laos)

Visite de site des membres du comité d'examen du projet de recherche de R4D «féminisation, transition agricole et emploi rural».

20 - 28 janvier



## Paris (France)

3e comité de validation des scénarios Prospective AgriMonde Terra.

15 -20 février



## Addis Ababa (Ethiopie)

Symposium on climate Change Adaptation in Africa.

19 -24 février



## Accra (Ghana)

Conférence Wattnet sur le thème « Transforming West Africa for Inclusive Development ».

29 février - 6 mars



## Kigali (Rwanda)

Atelier de consultation des parties prenantes sur les transformations de l'agriculture en Afrique dans le cadre du 2ème Rapport.

14 - 17 mars



## Prétoria (Afrique du Sud)

Conférence annuelle 2016 du réseau Southern voice sur le thème "Building Peace through Inclusivity: Strengthening Economic, Social, and Political Inclusion in Africa."

21 -24 mars



## Victoria Falls (Zimbabwe)

Troisième sommet des Think Tank africains sur le thème : « Assurer un avenir durable aux think tanks africains en appui aux ODD et à l'Agenda 2063 ».

5 - 11 avril



## Addis Abeba (Ethiopie)

Atelier de validation des documents thématiques organisé par CICODEV, ACTION AID en partenariat avec l'initiative sur les politiques foncières (LPI). -En marge du Forum de Haut niveau sur « la bonne gouvernance foncière dans l'Agenda 2030 ».

17 -20 avril



## Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier des Think Tank dans l'espace UEMOA

1er - 5 mai



## Marrakech (Maroc)

Africa Think Tank Conference 2016 : «Building a Sustainable and Secure Future for the People and Institutions of Africa».

2 - 4 mai



## Cotonou (Bénin)

Atelier régional sur le bilan de la mise en place des organisations interprofessionnelles rizicoles en Afrique de l'Ouest. L'atelier est organisé

par le Cadre régional de concertation des organisations de producteurs de riz (CRCOPR) du ROPPA.

1<sup>er</sup> - 6 mai



## Ouagadougou (Burkina Faso)

Mission de briefing de l'étude sur les marchés fonciers au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Bénin.

6 - 9 juin



## Bamako (Mali)

Accompagnement du CERCAP dans le cadre de la mise en œuvre de l'étude d'évaluation du barrage de Sélingué.

1<sup>er</sup> - 5 juin



## Ouagadougou (Burkina Faso)

Etude sur les marchés fonciers ruraux pour le compte de l'alimentation de l'observatoire régional sur le foncier en Afrique de l'ouest.

5 - 9 juin



## Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier régional du ROPPA sur la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres irrigués rizicoles en Afrique de l'ouest.

16 - 20 juin



## New York (USA)

UNDP Global Workshop on Data Ecosystems for Sustainable Development.

20 - 21 Juin



### Montpellier (France)

Atelier du projet ASiST "Food security stocks in developing countries".  
22 - 24 juin



### Paris (France)

Comité de scénario Prospective Agrimonde - Terra.  
22 - 25 juin



### Paris (France)

Atelier du projet AgMIP "6th AgMIP Global Workshop: Seeking Sustainable Agricultural Solutions".  
27 - 30 juin



### New York (USA)

Making Every Life Count : A Dialogue on Unpacking the Data Revolution at the Country Level.  
08 juillet



### Paris (France)

Assemblée générale de l'Inter Réseau.  
28 juin - 3 juillet



### Paris (France)

Atelier "Lire l'Etat à travers le foncier" en marge des 4e rencontres des Etudes Africaines en France (REAF, 2016).  
5 - 7 juillet



### Natitingo (Benin)

Ateliers de planification technique et budgétaire du projet d'éducation et de formation professionnelle des populations pastorales (PREPP).  
18 - 25 juillet



### Dar Es Salam (Tanzanie)

6th Africa water week -6e Semaine Africaine de l'Eau.  
18 - 22 juillet



### Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier de réflexion dans le cadre de l'Appui au renforcement des mécanismes d'interpellation des OSC sur l'application de la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (PREGEC).  
26 - 29 juillet



### Colombo (Sri Lanka)

Rencontre du réseau Southern Voice for SDGs  
1 - 7 août



### Spiez (Suisse)

R4d Forum 2016 Employment.  
30 août - 3 septembre



### Ouagadougou (Burkina Faso)

Facilitation du voyage d'étude du conseil d'administration du CNCR.  
27 août - 2 septembre



### Conakry (Guinée)

Atelier de lancement du Think Tank IPED qui s'inspire beaucoup du modèle de l'IPAR.  
4 - 7 septembre



### Accra (Ghana)

Forum foncier et à l'assemblée annuelle régionale des membres de IIC/Afrique.  
18 - 23 septembre



### New York (USA)

Activités du GPSDD dans le cadre de l'AG des Nations Unies.  
19 - 24 septembre



### Nyeleni (Mali)

Atelier de planification stratégique du ROPPA dans le foncier.  
25 - 29 septembre



### Marrakech (Maroc)

22e Conférence des Parties (COP22) sur les changements climatiques.  
06 - 18 novembre



### Maring Parana (Bresil)

«Symposium on work in agriculture : complex realities and transformations in work in a diversity of farming models».  
06 - 13 novembre



### Cotonou (Benin)

Réunion régionale sur l'éducation et la formation organisée par la DDC.  
14 - 20 novembre



### Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier technique d'analyse du rapport provisoire portant sur l'étude régionale des marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest et les outils de leur régulation de l'UEMOA.  
19 - 26 novembre



### Cotonou (Benin)

Réunion régionale sur l'éducation et la formation organisée par la DDC.  
14 - 20 novembre



### Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier d'orientation stratégique d'Inter-Réseaux en Afrique de l'Ouest.  
17 - 19 novembre



### Bamako (Mali)

Atelier de lancement des DV au Mali, suivi de la présentation du LGAF Mali.  
26 - 30 novembre



### Paris (France)

Colloque annuel de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) au Centre de conférences de l'OCDE.  
8 décembre



### Montpellier (France)

Séminaire international sur la formation agricole et rurale : « Ancrage territorial des dispositifs de formation » - Réseau International FAR.  
13 - 15 décembre



### Las Palmas de Gran Canaria, (Espagne)

Think Tank Challenges on Sub-Saharan Africa: Agenda for Social and Economic Development in Africa.  
12 - 16 décembre



### Cotonou (Benin)

Concertation nationale d'échanges et de plaidoyer pour l'application par le Bénin des Lignes Directrices de la CEDEAO et des résultats des évaluations économiques ex-post des barrages en Afrique de l'Ouest.  
18 - 21 décembre

# Communication

**La communication de l'IPAR vise à lui garantir une visibilité auprès de ses partenaires (décideurs publics, organisations d'agriculteurs, populations, médias et partenaires techniques et financiers) et un partage de ses résultats de recherche. Pour ce faire, en plus des publications scientifiques, en 2016 l'IPAR a accentué sa présence sur les médias télévisés et développé une plateforme web pour le partage des publications.**

En plus des couvertures médiatiques télévisées de conférences que nous organisons, l'IPAR a initié des espaces de débats télévisés en collaboration avec le groupe future média. Ainsi, cinq (5) plateaux ont été diffusés sur les thématiques suivantes :

- Politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'ouest (en français) ;
- Retour sur la COP 21 : enjeux et perspectives pour le Sénégal (en wolof) ;
- Foncier au Sénégal : enjeux et perspectives en rapport à la réforme foncière (en français) ;
- Les enjeux de la gouvernance foncière dans le

Bassin du Fleuve Sénégal (en français) : *Débat télévisé sur les enjeux de la gouvernance foncière dans le Bassin du Fleuve Sénégal* ;

- Migrations en Afrique de l'Ouest en wolof.

Avec la RTS, un plateau a été enregistré sur les subventions des intrants agricoles en collaboration avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, dans le cadre du Programme d'accompagnement des initiatives citoyennes de la société civile (PAISC).

Un dossier spécial a également fait l'objet d'une publication dans le Magazine Wari de TV5 Afrique.

Sur la toile, le partage des résultats se fait à travers une plateforme web constituée de :

- ▶ **Un site web [www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)**  
**70 850 visites** du 21 janvier au 31 décembre 2016.
- ▶ **Une page Facebook** qui est passée de **1 059 à 1 521** suiveurs au 31 décembre 2016 soit une augmentation de **44%** avec des portées pouvant atteindre plus de **3 000 affichages**.



- ▶ **Un compte Twitter @IPARSENEGAL** avec **905 abonnés** au 31 déc. 2016.

Et une médiathèque en ligne avec :

- ▶ **Une chaîne YouTube : IPARFILMS**  
**28 vidéos** mises en ligne et partagées.
- ▶ **Et une galerie photo Flickr** de toutes les rencontres et grandes activités.

# Publications 2016

## ► Rapports de recherche et études

**Les Objectifs de Développement Durable (ODD) : quel agenda pour le Sénégal ?** Rapport de la Conférence internationale de Dakar Octobre 2016 - 12 et 13 octobre 2016  
Lien : [http://www.ipar.sn/IMG/pdf/le\\_rapport\\_de\\_la\\_conference\\_de\\_dakar\\_sur\\_les\\_odd\\_oct\\_2016.pdf](http://www.ipar.sn/IMG/pdf/le_rapport_de_la_conference_de_dakar_sur_les_odd_oct_2016.pdf)

Rapport annuel sur l'état de l'agriculture et du monde rural au Sénégal.

**Subventions des intrants agricoles au Sénégal : Controverses et Réalités**, 2016, 44 pages

Lien : <http://www.ipar.sn/Rapport-annuel-2015-d-activites-de-l-IPAR.html>

**“Feed the future Sénégal, Naatal Mbay: étude baseline Naatal Mbay : Volet genre et autonomisation des femmes”** Juillet 2016, 165 pages  
Rapport d'atelier : **« Améliorer les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest : Défis et opportunités Rapport de l'atelier de Dakar 12 – 14 janvier 2016 »**

Lien : [http://www.ipar.sn/IMG/pdf/rapport\\_atelier\\_riz-dakar-janvier\\_2016-vf-fr.pdf](http://www.ipar.sn/IMG/pdf/rapport_atelier_riz-dakar-janvier_2016-vf-fr.pdf)

Rapport de Synthèse **Atelier sur les acquisitions des terres à grande échelle / dialogue stratégique sur une gouvernance foncière responsable**



## ► Articles scientifiques

Faye, P.: **« Chapter 5 Adding Scepticism About 'Environmentality': Gender Exclusion Through a Natural Resources Collectivization Initiative in Dionewar, Senegal »**,

P. Bose, H. van Dijk (eds.), Dryland Forests, 2016, 20 pages.

Lien : <http://www.ipar.sn/Papa-Faye-Adding-Scepticism-About-Environmentality-Gender-Exclusion-Through-a.html>

Sow, M. K. and Wade J.,: **« Transformations in professional identities and in the image of farming occupations : Family farming in Senegal: the situation of unpaid rural young workers »** 2016, 8 pages

Hathie, I. **« The post-2015, development agenda : favorable enough to African »** dans Southern Perspectives on the Post-2015

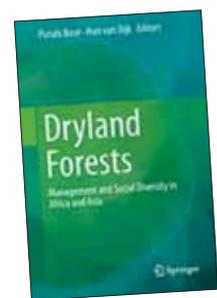
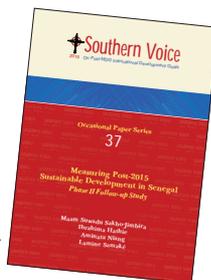
International Development Agenda ; 2016

Lien : <https://www.book2look.com/embed/9781317286066>

Sakho-Jimbira S., Niang A., Hathie I., Samaké L.  
**« Measuring Post-2015 Sustainable Development in Senegal, Phase II Follow-up Study »**

dans Southern Voice on Post-MDG International Development Goals, 37th Occasional Paper Series

Lien : <http://www.ipar.sn/Southern-Voice-Occasional-Paper-37-MEASURING-POST-2015-SUSTAINABLE-DEVELOPMENT.html>



## ► Blog

Hathie, I., **« Comment l'agriculture peut-elle répondre à l'arrivée massive de jeunes Sénégalais sur le marché du travail ? »**

Lien : <http://www.ipar.sn/Comment-l-agriculture-peut-elle-repondre-a-l-arrivee-massive-de-jeunes.html>

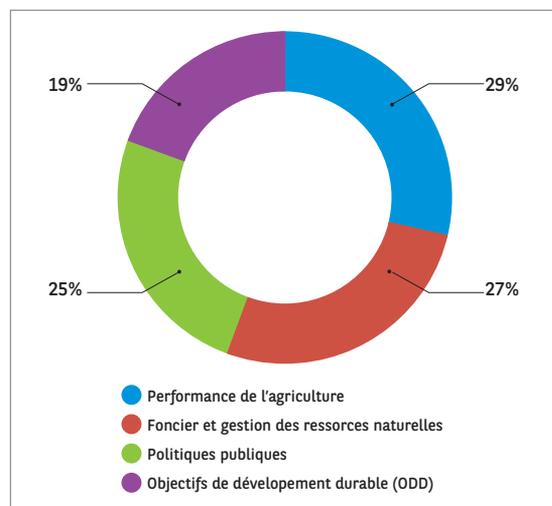
# Finances & performances organisationnelles

## a. L'année 2016 en chiffres

Le budget prévisionnel pour l'année 2016 a été arrêté à la somme de **578 146 071 F CFA**. Les réalisations pour la même période s'élèvent à **653 190 141 F CFA**, soit un niveau de réalisation de 113%. Cette variation positive de 13% s'explique essentiellement par :

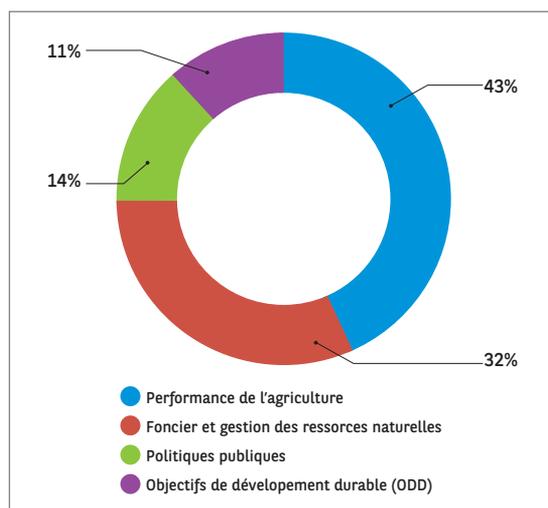
- les ateliers internationaux organisés en partenariat avec le CRDI et qui n'étaient pas prévus au moment de l'élaboration du PTBA 2016. Il s'agit de l'atelier sur les acquisitions de terre à grande échelle et l'organisation du Symposium sous régional sur les stratégies locales de lutte contre la violence et la criminalité en Afrique de l'ouest,
- l'étude de référence genre réalisée pour le compte du projet Naatal Mbay et,
- les missions supplémentaires programmées au courant du second semestre 2016 sous forme d'avenant dans le cadre du backstopping du Programme Régional d'Education et de Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP).

Le graphique ci-dessous donne une idée des dépenses de l'exercice 2016 selon les axes d'intervention :



Les dépenses se répartissent ainsi :

- Recherche et études : 343 874 000 F CFA, soit 53% des réalisations de l'année 2016. Le graphique ci-dessous indique les ressources budgétaires par thématique.



- 136 845 705 F CFA, soit 21% des dépenses totales ont été consacrés à la communication et aux liens avec les politiques ;
- Renforcement des capacités et sensibilisation : 66 943 840 F CFA, soit 10% des dépenses ;
- Performance organisationnelle : 105 526 596 F CFA, soit 16% des dépenses engagées. Il s'agit essentiellement du paiement du staff administratif et financier, des frais liés à la réunion des instances, à l'élaboration du plan stratégique, à l'audit des comptes et au fonctionnement du bureau (loyer, électricité, téléphone, fourniture de bureau ...).

Pour l'exercice 2015 les réalisations budgétaires étaient de 584 343 377, celles de 2014 étaient de 414 711 815 FCFA. Le budget de IPAR a connu **une progression constante ces trois dernières années avec une hausse de 40.90% entre 2014 et 2015 et de 12% entre 2015 et 2016.**

## b. Partenariats financiers

La Direction exécutive a su aux cours des années, varier ses sources et ses modes de financement en nouant des partenariats avec divers bailleurs :

- 35% des financements obtenus sur 2015 proviennent des appuis institutionnels du CRDI et de l'Union Européenne. Il faut préciser que la subvention reçue de l'Union Européenne sur 2016 couvre la période septembre 2015-août 2016.
- 36% sont constitués de fonds à usage restreint. Ces subventions sont octroyées par les bailleurs pour la réalisation de prestations précisées dans des TDRs ou un cahier des charges. L'essentiel des études ont été faites dans la cadre du projet

Naatal Mbay et concernent l'étude de référence genre et l'étude chaînes de valeur.

- 16% des fonds proviennent du FIDA et de la Coopération allemande par le biais de la FAO pour des projets de dissémination des Directives Volontaires en Gambie, au Mali, en Mauritanie, et au Sénégal et au backstopping des projets de la DDC dans la zone Sahélienne.
- 12% des fonds perçus sur 2016, l'ont été pour l'organisation d'ateliers internationaux en partenariat avec le CRDI, RRI et CPA.

Le tableau ci-après indique les différentes sources de financements et la hauteur de leur financement face au budget global. Notons que l'exercice 2015 a coïncidé avec la fin des projets de recherches EJMAO et SAMER.

BAILLEURS/PROJETS	MONTANT	%
<b>Appui Institutionnel</b>		
CRDI/APPUI INSTITUTIONNEL	44 638 287	7,02%
UNION EUROPEENNE/APPUI INSTITUTIONNEL	175 693 261	27,63%
<b>Sous-total</b>	<b>220 331 548</b>	<b>34,65%</b>
<b>Subventions études et projets de recherche</b>		
AGMIP/AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	13 222 090	2,08%
PNUD/ETUDE S/ODD	29 284 800	4,61%
ISRA/ PROJET WAAPP	1 500 000	0,24%
NAATAL MBAY-USAID/CHAINES DE VALEUR	28 194 740	4,43%
NAATAL MBAY-USAID/BASELINE	51 769 576	8,14%
UEMOA/ETUDE MARCHES FONCIERS	23 555 186	3,70%
IIED/ETUDE CLAUSA	6 748 078	1,06%
CIRAD/ETUDE USSEIN S/METIERS AGRICOLES	4 132 529	0,65%
ANSTS/ETUDE REFORME FONCIERE	9 352 500	1,47%
UICN/ETUDE ECONOMIQUE S/BARRAGES NIANDOUBA	5 650 000	0,89%
CPD/ETUDE POST OMD	4 588 000	0,72%
FAO/PROJET WAW	13 881 248	2,18%
IRAM/ETUDE PNBSF	19 565 722	3,08%
DDC NIGER/ELABORAT° PROPOSIT° TECHNIQUE ACCOMPAGNEMENT OP	6 925 550	1,09%
AUTRES ETUDES ET PRESTATIONS (INTER-RESEAUX, FUBRO, FOOD WASTE...)	10 382 104	1,63%
<b>Sous-total</b>	<b>228 752 123</b>	<b>35,97%</b>
<b>Formation/Renforcement capacité/Sensibilisation</b>		
DDC/PROJET PREPP	34 474 010	5,42%
FAO/PROJET SRB	52 966 640	8,33%
BIOVISION/REPRESENTAT° PROJET CCGA	16 409 316	2,58%
<b>Sous-total</b>	<b>103 849 966</b>	<b>16,33%</b>
<b>Ateliers Internationaux de mise en débat</b>		
CPA/ATELIER SOUTHERN VOICE	31 332 650	4,93%
CRDI/SYMPOSIUM SECURITE URBAINES	38 096 251	5,99%
RRI/GOUVERNANCE FONCIERE	12 560 565	1,98%
<b>Sous-total</b>	<b>81 989 466</b>	<b>12,89%</b>
<b>Autres fonds reçus (cession GE)</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0,16%</b>
<b>TOTAL FONDS RECUS SUR 2016</b>	<b>635 923 103</b>	<b>100,00%</b>

## c. Performances organisationnelles

Les initiateurs de l'IPAR ont, dès sa création, eu à cœur de mettre en place des outils susceptibles de permettre d'avoir une gouvernance transparente et équilibrée au travers de ces différents organes. C'est dans le souci constant d'améliorer ses performances organisationnelles que l'IPAR en partenariat avec FEED THE FUTURE SENEGAL/NAATAL MBAY s'est livré à un exercice d'évaluation de l'institution en passant en revue : la mission et la gouvernance, le management opérationnel, le management des finances, les services aux membres et l'utilité sociale, les relations extérieures et la gestion des ressources humaines.

Ce diagnostic a permis d'élaborer un plan d'action en quatre points en cours de mise en œuvre dont les principaux résultats attendus sont :

- un plan stratégique validé par les instances de gouvernance et un PTBA pour 2017 ;
- une politique de gestion des ressources humaines, ainsi qu'une grille de rémunération du personnel, un descriptif de poste et un contrat de travail standard pour la direction et les équipes techniques, administratives et de soutien logistique ;
- une politique de mobilisation des ressources financières endossée par les instances de gouvernances ;
- un système de suivi et de reporting par projet opérationnel ;
- une mise à jour du manuel de procédure de gestion.

Comme il est de coutume pour toute institution ayant fait l'option d'une gestion transparente et efficiente, les comptes de l'exercice 2015 ont été audités et validés durant le deuxième trimestre de l'année 2016.

# Les organes de l'IPAR

## Les Membres du Conseil d'administration 2016

### Dr Aminata Niane BADIANE

Présidente du Conseil d'Administration

### Dr Taïb DIOUF

Vice-président

### M. Eric HAZARD

Secrétaire Général

### Mme Mariam SOW

Trésorière

### Dr Adama FAYE

Président Comité scientifique

## Membres

### Mme Aysatou Ndiaye DIOP

### Dr Labally TOURE

### Dr Malick FAYE

### M. Nazirou SALL

### M. Saliou SARR

## La Direction Exécutive

### Dr Cheikh Oumar BA

Directeur exécutif – Socio-anthropologue

## Recherche

### Dr Ibrahima HATHIE

Directeur de recherche – Economiste agricole

### Dr. Maam Suwadu SAKHO-JIMBIRA

Responsable de programmes – Economiste agricole

### Dr. Ibrahima DIALLO

Responsable de programmes – Juriste

### M. Boubacar SEYDI

Statisticien

### Dr. Papa FAYE

Chercheur associé – Socio-anthropologue

### M. Madické NIANG

Chercheur Associé – Analyste de données

### Dr. Idrissa WADE

Chercheur associé – Agréonomiste

### Mme Mariama Kesso SOW

Assistante de recherche – Economiste (Doctorante)

### M. Ahmadou LY

Assistant de recherche – Economiste (Doctorant)

### Mme Ya Cor NDIONE

Assistante de recherche – Economiste (Doctorante)

### M. Ibrahima KA

Assistant de recherche – Juriste (Doctorant)

### Mme Ndèye Coumba DIOUF

Assistante de recherche – Sociologue (Doctorante)

### Mme Ndèye Mbayang Kébé DIOP

Assistante de recherche – Socio-économiste

### M. Lamine SAMAKE

Assistant de recherche – Ingénieur Agronome

### Mme. Ndeye Fatou Mbenda SARR

Assistante de recherche – Ing. Aménagement de territoires

### Mme Isseu Dieye DiIA

Assistante de recherche, Économiste rurale.

## Administration

### M. Serge CHAUPIN

Responsable Administratif et Financier

### Mme Christine SARR

Comptable

### Mme Pauline Joséphine GAYE

Assistante de direction

### M. Boubacar DIALLO

Chauffeur

### M. Khadim SAMB

Chauffeur

## Formation

### M. Alain MBAYE

Responsable de la veille et du partenariat

### M. Allé Siné

Responsable de la formation – volet foncier

## Suivi-Evaluation et Communication

### Mme. Aminata DIOP

Responsable Suivi-Evaluation & Gestion des Connaissances

### M. Cherif Sambou BODIAN

Responsable de la communication

### M. Joseph E. DIOP

Chargé de communication







Kër Jacques Faye, Immeuble Bilguiss  
67, Rond-Point VDN Ouest Foire  
BP : 16788 - Dakar Fann (Sénégal)  
Tél. : (221) 33 869 00 79  
Fax : (221) 33 825 95 09  
Email : [ipar@ipar.sn](mailto:ipar@ipar.sn) - [www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)